Garance

# Célébéa Vie
# Bulletin d'adhésion

## Gestion Pilotée Garance SmartLife

**Célébéa Vie est un contrat d'assurance individuelle sur la vie relevant de la branche 20 (vie-décès) et 22 (Assurances liées à des fonds d'investissement) assuré par Garance, Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée sous le numéro SIREN 391 399 227 - 51, rue de Châteaudun - 75442 PARIS CEDEX 09.**

**Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4, Place de Budapest - 75436 PARIS CEDEX 09.**

Votre courtier : ..... joignable au numéro suivant : .....

### 1 / Adhérent / Assuré

**N° adhérent** .....

Nom ..... Nom de naissance .....

Prénom(s) ..... Date de naissance ..... / ..... / .....

Commune de naissance ..... Département (ou pays de naissance) .....

Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin

Situation de famille ☐ Célibataire ☐ Concubinage ☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Divorcé(e)

Adresse personnelle : Bât. / Escalier ..... N° de la voie - BTQ .....

Type de voie ..... Libellé de la voie .....

BP / Lieu dit ..... Complément d'adresse .....

Code postal ..... Commune ..... Pays de résidence .....

Tél. Domicile* ..... Tél. Portable .....

E-mail ..... @ ..... Profession .....

Statut de l'adhérent :

☐ Chef entreprise ☐ Auto entrepreneur
☐ Conjoint collaborateurs ☐ Inactifs divers (autres que retraités) ☐ Agriculteurs exploitants
☐ Artisans ☐ Commerçants et assimilés ☐ Salarié – Hors fonctionnaire
☐ Fonctionnaire en activité ☐ Professions libérales et assimilés ☐ Retraité (ancienne profession) :
☐ Autres ☐ Inactif (autre que retraité) .....

Pays de résidence fiscale ..... Numéro d'identification fiscale (NIF) .....

Êtes-vous citoyen / de nationalité américaine ? ☐ OUI ☐ NON

Êtes-vous soumis(e) à des obligations fiscales aux États-Unis ? ☐ OUI ☐ NON

Êtes-vous né(e) sur le territoire des États-Unis ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de nous communiquer votre numéro d'identification fiscale américain (TIN) .....

J'ai connaissance que ma réponse positive à au moins l'une des questions entraine une déclaration auprès de l'administration fiscale américaine dans le cadre des obligations de Garance au regard de la réglementation FATCA. Je suis informé(e) que toute modification de ma situation pouvant entrainer une évolution de mon statut au regard de la réglementation concernant les ressortissants américains ou soumis à des obligations fiscales aux États-Unis, doit être communiquée à Garance ; 51 rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

**Êtes-vous, ou l'un de vos proches (votre conjoint/ concubin/ partenaire de PACS, vos enfants, les conjoints/ concubins/ partenaires de PACS de vos enfants, vos parents) une personne politiquement exposée ?** ☐ OUI ☐ NON.

***En vertu de l'article L.223-2 du Code de la consommation, l'adhérent / assuré peut s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique dès lors qu'il ne souhaite pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique.**



51, rue de Châteaudun - 75009 Paris T : 01 70 37 73 59 www.garance.com

## Régime de représentation légale

☐ **Sans objet**

L'adhérent / assuré est : ☐ Sous sauvegarde de justice ☐ Sous curatelle ☐ Sous tutelle ☐ Sous habilitation familiale ☐ Autre

### Représentant de l'adhérent / assuré

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom ..... Prénom(s) .....

Date de naissance ..... / ..... / ..... à ..... Code postal .....

Ou

☐ .....

(NOM DU MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS)

N° SIRET .....

Adresse .....

Ville .....Code postal .....

### Pièces à joindre

☐ Copie du jugement de mise sous sauvegarde de justice

☐ Copie du jugement de mise sous curatelle, tutelle ou habilitation familiale

☐ Ordonnance du juge des tutelles autorisant le tuteur/la personne habilitée à adhérer au contrat

# 2 / Investissement

## 2.1 - Investissement initial

Premier versement (minimum 450 euros) : ..... euros Frais ..... %

**Mode de paiement :** Prélèvement bancaire

### Origine des fonds

☐ Vente d'un bien immobilier

☐ Vente de parts sociales / Fonds de commerce

☐ Donation

☐ Épargne sur les revenus

☐ Vente de valeurs mobilières

☐ Contrat d'assurance vie ou de capitalisation

☐ Héritage

☐ Autres : .....

**Garance se réserve le droit de demander le justificatif qu'il juge nécessaire sur l'origine des fonds, lors de l'adhésion ou ultérieurement.**

## 2.2 - Versements programmés

Conformément à l'article 2.4 du Règlement mutualiste l'adhérent peut effectuer des versements libres à tout moment (minimum 150 euros) ou des versements programmés suivant un échéancier pré établi.

| | Montant en euros | Périodicité |
|---|---|---|
| | | Mensuelle |
| **Primes** | ..... € Frais : ..... % | ☐ (minimum 50 euros) |
| **Échéance** | | ☐ Le 3 ☐ Le 15 ☐ Le 28 |

## 2.3 - Choix de la répartition de l'épargne

Le versement, net de frais, est réparti selon le choix exprimé par l'adhérent ci-dessous.

Il est précisé que l'adhérent ne pourra pas effectuer de rachat ou d'arbitrage pendant un délai de trente (30) jours à compter de la date d'effet du présent contrat.

L'adhérent opte pour la gestion pilotée Garance SmartLife.

Afin de déterminer la répartition qui correspond à vos objectifs ainsi qu'à votre situation personnelle et patrimoniale, nous vous recommandons de vous appuyer sur le questionnaire "Recueil des besoins et des exigences" préalablement rempli avec l'aide de votre courtier.



51, rue de Châteaudun - 75009 Paris T : 01 70 37 73 59 www.garance.com

## Souscription en Gestion Pilotée Garance SmartLife

Dans le cadre de la gestion pilotée Garance SmartLife, l'adhérent choisit de répartir son versement sur un des profils proposés correspondant à ses objectifs et à son appétence au risque. Ces différents profils sont définis à l'article 2.6.2 du Règlement mutualiste.

Pour les profils Prudence, Equilibre, Dynamisme et Audace, l'adhérent doit impérativement sélectionner une (1) option de gestion. Les options sont définies à l'article 2.6.2 du Règlement mutualiste.

Merci de cocher la case ci-dessous correspondant à votre profil investisseur. Une seule option est possible.

☐ **Profil Prudence Avec**

☐ Option Gestion « active » ☐ Option Gestion « passive » ☐ Option ESG

☐ **Profil Équilibre Avec**

☐ Option Gestion « active » ☐ Option Gestion « passive » ☐ Option ESG

☐ **Profil Dynamisme Avec**

☐ Option Gestion « active » ☐ Option Gestion « passive » ☐ Option ESG

☐ **Profil Audace Avec**

☐ Option Gestion « active » ☐ Option Gestion « passive » ☐ Option ESG

En choisissant l'un des profils de la gestion profilée et si vous avez moins de 60 ans au moment de l'adhésion, vous bénéficiez automatiquement de la garantie décès accident visée à l'article 4.2.2 du Règlement mutualiste.

## 3 / Désignation bénéficiaire(s) en cas de décès de l'assure - Article 4.2.1 du règlement mutualiste

Vous pouvez désigner dans le présent bulletin d'adhésion le ou le(s) bénéficiaire(s) de votre choix, selon deux modalités différentes. Cocher la case correspondant à votre choix :

**A** ☐ Une première clause standard, en cas de décès, les bénéficiaires des capitaux versés seront :

- Mon conjoint ou partenaire de PACS ;
- À défaut, mes enfants nés ou à naître, vivants ou en cas de prédécès ou de renonciation de l'un d'entre eux à leurs représentants, par parts égales entre eux ;
- À défaut, mes héritiers.

**B** ☐ Une seconde clause standard, en cas de décès, les bénéficiaires des capitaux versés seront :

- Mes enfants nés ou à naître, vivants ou en cas de prédécès ou de renonciation de l'un d'entre eux à leurs représentants, par parts égales entre eux ;
- À défaut, mon conjoint ou partenaire de PACS ;
- À défaut, mes héritiers.

**C** ☐ La répartition du capital selon les proportions et entre les bénéficiaires suivants :

| Nom, Prénom | Date et lieu de naissance (ville + département ou pays de naissance) | En cas de pluralité de bénéficiaires, % du capital attribué |
|---|---|---|
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |
| ..... | ..... | ..... |

À défaut, mes héritiers



51, rue de Châteaudun - 75009 Paris T : 01 70 37 73 59 www.garance.com

D ☐ le versement de la totalité du capital selon l'ordre de priorité suivant :

| Rang | Nom, Prénom | Date et lieu de naissance (ville + département ou pays de naissance) |
|---|---|---|
| 1 | ..... | ..... |
| 2 | ..... | ..... |
| 3 | ..... | ..... |
| 4 | ..... | ..... |
| 5 | ..... | ..... |

À défaut, mes héritiers.

Vous pourrez, à tout moment, modifier cette désignation par acte sous seing privé ou par acte authentique à adresser à Garance.

À défaut de désignation, ou en cas de prédécès du (des) bénéficiaire(s) désigné(s), la clause A s'applique.

## 4 / Faculté de renonciation

L'adhérent peut renoncer à son adhésion au présent contrat pendant un délai de 30 jours calendaires révolus à compter du moment où il est informé que l'adhésion a pris effet.

Dans le cas de la vente à distance, l'adhérent peut également pendant le délai de 30 jours calendaires révolus, à compter du jour de réception des conditions contractuelles, renoncer à son adhésion et être remboursé intégralement, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalité.

Il suffit dans ce cas, d'envoyer une lettre recommandée avec avis de réception accompagnée d'un RIB à Garance Centre de gestion des comptes 51, rue de Châteaudun - 75442 PARIS Cedex 09, selon le modèle ci-dessous :

« Je soussigné (nom, prénom, adresse complète) déclare renoncer à mon adhésion au contrat Célébéa Vie n° (n° de contrat).
Date et signature. »

La renonciation entraîne la cessation immédiate de la garantie et la restitution à l'adhérent de l'intégralité des sommes versées dans un délai maximum de trente jours calendaires révolus à compter de la réception de la lettre recommandée.

## 5 / Déclarations et Signatures

**Je reconnais :**

- avoir préalablement complété et signé le "Recueil des besoins et des exigences" remis par le Courtier,
- avoir reçu les Documents d'Information (DIC) sélectionnés dans le cadre de la présente demande d'adhésion,
- avoir reçu un exemplaire du présent bulletin d'adhésion et au préalable un exemplaire de la note d'information ainsi qu'un exemplaire du Règlement mutualiste Célébéa Vie,
- adhérer au contrat Célébéa Vie, et demande à devenir membre participant de Garance dont les Statuts m'ont été remis,
- donner mandat à Garance pour réaliser les arbitrages nécessaires à la mise en œuvre de mes décisions sur le portail Garance SmartLife,
- en signant le présent bulletin, avoir été informé(e) que la date d'effet de mon adhésion est fixée le jour où la première cotisation est versée avec les réserves fixées à l'article 2.1 du Règlement mutualiste,
- **avoir été informé(e) que l'épargne fluctue selon les variations à la hausse ou à la baisse de la valeur des unités de compte. Aucune valeur, aucun rendement ni performance ne sont garantis sur les supports en unités de compte.**

Garance m'adressera chaque année le relevé annuel récapitulatif visé à l'article 5 du Règlement mutualiste indiquant notamment : la valeur de rachat. La valeur de rachat du contrat est égale à la provision mathématique du contrat avec application de précomptes sociaux selon la réglementation en vigueur.

Je joins à ma demande d'adhésion, une copie de ma carte nationale d'identité à jour.

**Exemplaire original**
À conserver par l'adhérent

Fait à :..... **Signature de l'adhérent (précédée de la mention « Lu et approuvé »)**

Le :..... / ..... / .....



51, rue de Châteaudun - 75009 Paris T : 01 70 37 73 59 www.garance.com

## 6 / Protection des données à caractère personnel

☐ J'accepte de recevoir les informations précontractuelles dans un autre format qu'en papier

☐ En renseignant ces informations, j'accepte qu'un conseiller me recontacte pour étudier la solution la plus adaptée à mes besoins.

☐ J'accepte de recevoir des propositions commerciales et des informations sur les produits et services par : ☐ E-mail ☐ SMS ☐ Courrier

☐ J'accepte de participer à des enquêtes connaissance client et de satisfaction pour améliorer la relation client.

☐ J'accepte de recevoir la newsletter.

☐ J'autorise Garance à effectuer des traitements automatisés de données ayant pour objectif l'envoi de contenus adaptés à mon profil.

Les données à caractère personnel vous concernant dans le cadre de l'adhésion au présent contrat font l'objet d'un traitement par Garance en tant que responsable de traitement pour les finalités suivantes : analyse de vos besoins et exigences en vue de la délivrance par un courtier d'un conseil adapté et de la souscription d'un ou plusieurs produit(s) d'assurance auprès de Garance répondant à ces besoins.

La base juridique du traitement est le code des assurances.

Dans le cadre des finalités précédemment énoncées, les destinataires des données sont les services internes de Garance, les courtiers partenaires, les sous-traitants et les prestataires de Garance.

En cas de souscription effective les données sont conservées pour la durée de la relation contractuelle augmentée des délais de prescription associés et prévus par la réglementation. En l'absence de souscription effective, les données sont conservées pendant une durée de six mois.

Dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, de limitation du traitement, de droit à la portabilité des données à « Service réclamation – DPO Garance - 51 rue de Châteaudun – 75442 Paris Cedex 09 » ou dpo@garance.com.

Par ailleurs, à l'issue de ces démarches, en cas de difficultés dans l'exercice de vos droits, vous avez la possibilité de faire une réclamation auprès de la CNIL sur son site internet : www.cnil.fr

En application de l'article L. 223-2 du code de la consommation, nous vous informons également de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel, sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : https://conso.bloctel.fr



51, rue de Châteaudun - 75009 Paris T : 01 70 37 73 59 www.garance.com